

Nouvelle adresse !

Sur la commune de Mirabeau les adresses étaient répertoriées principalement par lieu-dit avant les années 2000. Par la suite, certains quartiers ou rues ont été renommés (principalement le village et le lotissement de La Condamine). Un système de numérotation des rues a été mis en place, mais simplement pour le lotissement. Ce système est devenu vétuste ; il pose des problèmes de sécurité dans la rapidité d'intervention des secours, de qualité de distribution (courrier, colis par les livreurs) et de précision lorsque vous faites une demande de raccordement auprès des services publics (eau, électricité, téléphone, réseaux haut débit, ...). Le raccordement futur à la fibre optique, en particulier, est tributaire d'une bonne précision des adresses sur la commune.

La municipalité a pris la décision en 2019 de s'engager dans une démarche de rénovation. La nomination des rues correspond à des critères bien particuliers (disparition des termes lieu-dit, montée de, ...) et numérotation de chaque habitation ou point singulier. Il existe deux systèmes de numérotations, soit le numérique paire / impair (ce qui existait à La Condamine), soit le métrique en partant du point d'origine de la rue jusqu'à son extrémité. Le système préconisé pour le type d'habitat de Mirabeau est le métrique. Il présente l'avantage de pouvoir insérer un nouveau numéro entre 2 autres sans avoir recours aux bis, ter...). De plus il faut éviter de faire cohabiter les deux systèmes, donc la numérotation de La Condamine devra être reprise.

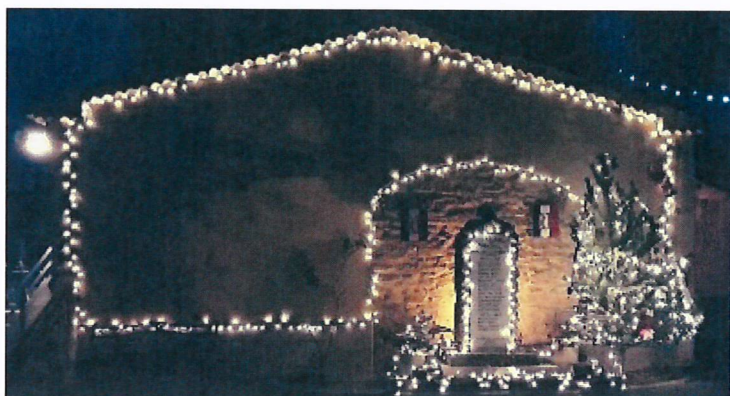


Un groupe de travail comprenant des représentants de la municipalité et des citoyens a fait des propositions pour de nouvelles appellations de rues en novembre 2019. La solution retenue a été de conserver dans la mesure du possible le nom des voies existantes et de les compléter par des références à des lieux-dits déjà existants. Ces propositions ont été validées en conseil municipal en janvier 2020. La numérotation des voies est en cours d'élaboration. Il y aura environ une centaine de nouveaux panneaux à installer ainsi que 300 numéros à poser sur chaque maison ou point particulier. Tout cela pour un coût estimé de 10 834€ HT (subventionné à 70%).

Vous recevrez courant d'année 2021 les données de votre nouvelle adresse (nom de la voie + numéro). Il appartiendra à tous les résidents de Mirabeau de faire le nécessaire auprès de leurs différents contacts (Banques, EDF, services fiscaux, eau, abonnements, ...) afin d'actualiser leur adresse, et ce dans un souci de bonne réception de leur courrier. La municipalité procédera ensuite à la pose des plaques.



Un mois de festivités à Mirabeau...



Les illuminations de Noël marquent le début d'une période très attendue par les habitants.

Notre village s'est illuminé de centaines de petites lucioles.

Nous tenons à remercier les bénévoles et le personnel communal.

Mirabeau revêt ses habits de lumière, et brille de mille feux.

Merci à tous

Emotion, impatience, excitation, mais aussi quelques craintes... Le père Noël est passé à l'école de Mirabeau, sur un petit air de musique...

Le Père Noël accompagné de son beau cheval blanc, de ses lutins et aides précieuses s'est rendu à l'école où il était attendu par les enfants. Et comme il ne vient jamais les mains vides, il a procédé à la distribution des cadeaux, pour le plus grand bonheur de tous. Après une petite séance photo avec chacun, il s'en est allé sous les applaudissements. Merci à tous pour ce moment... MAGIQUE !



TOPO : activité arts plastiques

L'atelier "Art" rattaché à l'association OISDB (Office Intercommunal des Sports Duyes Blèone) accueille les enfants de Mirabeau et des communes environnantes le samedi matin de 10 h 30 à 12 h.

Cette activité se déroule dans la salle communale de Mirabeau (face au lavoir).

Dans un contexte hors scolaire, l'enfant s'approprie des outils, des supports (cartons, journaux, feuilles...). Il apprivoise divers procédés par la peinture, le graphisme, le collage, le découpage, tampons, pochoirs...

Chacun va à son rythme, chacun a son niveau dans une ambiance récréative, chaleureuse et agréable.

Si vous désirez plus d'informations, nous contacter à : oisdbj@gmail.com



Bientôt le printemps

Cette année, nous comptons bien mettre à disposition les premières parcelles de jardins partagés. Amis jardiniers, amateurs ou confirmés, désireux de récolter le fruit de votre travail : faites-vous connaître en Mairie ! L'idée est simple : une association devra voir le jour, partagée entre jardiniers et élu(e)s. Des parcelles de 50 et 100m2 seront mises à disposition par la municipalité.



Système d'Échange Local, comment ça marche ?

Dans notre société où tout est régi par l'argent, le SEL "Système Echange Local" est une possibilité d'acquérir et d'échanger des savoir-faire, des biens, et des services, sans utiliser d'argent, de permettre de retrouver d'autres valeurs, de créer d'autres liens avec des personnes différentes et des contacts humains.

Le SEL est un groupe de personnes échangeant des biens, des services, ou des savoirs dans le même esprit de solidarité, liberté, autonomie. Le lien se crée sans gêne, entre des gens souvent différents d'âge, de formation, de milieu social, ou d'expériences différentes.

On peut tout imaginer, faire les courses, promener un chien, arroser les plantes pendant les vacances, prêter du matériel, rentrer du bois.. Chacun apporte ses richesses, et peut bénéficier de celles des autres.

Les échanges sont comptabilisés, et inscrits sur un carnet d'échange. Avec les unités, pas besoin d'égalité de services, elles sont ajoutées ou enlevées du compte.

Les services sont évalués en se référant au temps grâce à une unité au nom choisi localement.

Une heure de vie a la même valeur pour chacun.

"le lien est plus important que le bien"

Afin de poser les bases d'un tel système, une réunion d'information sera tenue en Mairie, en début d'année, lorsque les conditions le permettront.

Si vous êtes intéressé ou simplement curieux, inscrivez-vous en Mairie au 04 92 34 61 84

Nous vous tiendrons informé.

